

Nous tenons à rétablir la vérité sur les chiffres fantaisistes publiés par l'opposition minoritaire. L'épargne nette reste positive et s'élève à **31 294 €** au 31/12/2022 contre **56 631 €** au 31/12/2021.

Quant au raccourci effectué entre la situation de la trésorerie communale et la capacité d'épargne nette, cela démontre l'absence de compétence budgétaire de nos détracteurs.

Pour information, le suivi de la capacité d'épargne est réalisé afin de constater ce que le fonctionnement communal a pu générer en termes de ressources internes sur une année pour couvrir des dépenses d'investissement et ne révèle en rien une situation de fragilité.

Pour ce qui concerne la baisse de la capacité d'épargne brute, ce phénomène a été constaté dans la quasi-totalité des communes depuis quelques années et particulièrement en 2022. Pour preuve, le gouvernement a mis en place une dotation dite « **filet de sécurité** » afin de permettre aux collectivités de faire face à la forte hausse des dépenses de fonctionnement.

Notre équipe assume tout à fait la baisse progressive de cette capacité d'épargne brute qui s'élève malgré tout à **381 411 €**. Cette évolution a été engendrée par la baisse des dotations de l'État, l'inflation, la hausse du coût des salaires.

Notre volonté reste de préserver ou de moderniser l'offre de service aux habitants.

Nous rappelons que notre commune possède sans contestation possible un volume d'équipements supérieur aux collectivités de même taille et que cela à un coût !

Nous avons fait le choix politique de retarder ces dernières années la hausse de la fiscalité et ce, au détriment de notre capacité d'épargne, **pour préserver au maximum le pouvoir d'achat des villabéens**. L'envolée des dépenses nous contraint désormais à actionner le levier fiscal mais tout en restant bien en deçà des efforts demandés aux habitants des autres communes de notre bassin de vie.

Nous continuons ainsi à soutenir dans la mesure de nos moyens l'ensemble de la population ainsi que le tissu associatif.